

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 4 septembre 2023

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mme et MM. Guillaume COMBIER, Anne GENY DE FLAMMERCOURT et Mathieu POTHERAT.

M. Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Déclarations d'intention d'aliéner
- Ligne régulière des Cars du Rhône Lancié-Belleville
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde
- Demande de mise en œuvre d'une procédure de modification du PLU de la commune de Lancié à la CCSB
- Conventions avec Arthropologia et le CAUE pour la désimperméabilisation de la cour d'école
- Extraction des boues de la station d'épuration
- Modification de statuts de la CCSB
- Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Rapport annuel 2022 du délégataire de l'assainissement collectif
- Décisions modificatives
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 Juillet 2023 est arrêté à l'unanimité.

▪ Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente chemin des Bonnerues, rue de la Cave et rue des Vignes.

▪ Ligne régulière des Cars du Rhône Lancié-Belleville

Présentation et lancement d'une nouvelle ligne régulière Lancié-Belleville à compter du lundi 28 Août 2023. Une communication sera faite prochainement dans toutes les boîtes aux lettres.

▪ Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Présentation du PCS et des éléments techniques à mettre en œuvre en cas d'activation du plan.

- **Demande de mise en œuvre d'une procédure de modification du PLU de la commune de Lancié à la CCSB**

Compte-tenu du permis de construire accordé à l'OPAC du Rhône et de la requête déposée auprès du Tribunal administratif de Lyon par Madame Marie-Paule BROUSSELOUX tendant à l'annulation de ce dernier.

Considérant que la commune de Lancié connaît un accroissement démographique depuis les quinze dernières années, que le projet susvisé constitue un projet structurant du centre Bourg de la commune permettant de répondre aux objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés dans le projet d'aménagement et de développement durable du PLU et qui permettra également d'améliorer et de développer l'offre de services publics sur le territoire communal ;

Considérant que la commune de Lancié entend sécuriser, sur le plan juridique, la réalisation dudit projet, le Conseil Municipal décide de mettre en œuvre une procédure de modification simplifiée du PLU auprès de la communauté de communes Saône-Beaujolais et notamment par l'évolution des règles des zones UA et UB.

- **Conventions avec Arthropologia et le CAUE pour la désimperméabilisation de la cour d'école**

Afin de permettre un accompagnement pour la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de l'école, le Conseil Municipal décide de signer une convention avec la société Arthropologia et avec le CAUE pour la réalisation de cette étude.

- **Extraction des boues de la station d'épuration**

SUEZ propose une solution de traitement des boues produites par la lagune de Lancié en épandage agricole. Le Conseil Municipal approuve cette solution et autorise SUEZ à réaliser les travaux nécessaires.

- **Modification des statuts de la CCSB**

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais au 1^{er} janvier 2024 et notamment le transfert de compétence « élaboration d'études de schémas directeurs intercommunaux d'eau potable et d'assainissement collectif » à la Communauté de Communes Saône-Beaujolais et la restitution aux communes de la compétence « Politique de la Ville » telle que présentée.

- **Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée entre la Communauté de Communes Saône Beaujolais et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges, induits tant par des transferts de compétences des Communes à la Communauté que par des éventuelles restitutions de compétences de la Communauté aux Communes. Le Conseil Municipal désigne Monsieur le Maire en tant que représentant de la commune à cette commission.

- **Rapport annuel 2022 du délégataire de l'assainissement collectif**

Présentation du rapport annuel de l'assainissement collectif transmis par la SAUR.

▪ **Compte-rendu des commissions :**

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Rentrée scolaire 2023 : Prise de fonction de madame COPERET en tant que directrice. Nous comptons 123 élèves à la rentrée.
- Organisation des services périscolaires, en partenariat avec Madame COPERET
- Prochaines dates à retenir :
 - o 10/10/2023 : Réunion des associations
 - o 18/11/2023 : Marathon du beaujolais
 - o 26/11/2023 : repas des anciens
 - o 12/01/2024 : vœux du Maire

Une réunion de quartier sera programmée au 1er Trimestre 2024.

Commission « Voirie »

- Le raccordement des réseaux de la tranche 1 de la mise en séparatif aura lieu du 2 octobre au 20 octobre 2023. Une circulation alternée par feux sera mise en place route du Beaujolais.
- Un affichage va être fait au cimetière pour rappeler aux concessionnaires qu'il leur appartient d'entretenir les espaces entre les tombes.

Commission « Bâtiments »

- Le projet d'installation d'une pergola bioclimatique à l'Escapade se précise. Des consultations sont actuellement en cours.
- Une étude de l'étanchéité de la toiture de l'espace Capella va être menée suite à la constatation de stagnation d'eau sur la toiture
- L'étude pour la rénovation du groupe scolaire se poursuit. Une consultation sera lancée prochainement pour la maîtrise d'œuvre.

▪ **Points divers :**

L'installation du compostage partagé aura lieu le 19 octobre prochain près de l'Espace Capella (à l'arrière de la haie où se trouve l'espace de tri sélectif).

Marathon du Beaujolais : comme l'année dernière, 6 dossards gratuits sont proposés aux Lanceronnes et Lancerons pour participer au marathon du beaujolais (inscriptions et informations en mairie).

Recrutement : une nouvelle secrétaire de mairie prendra ses fonctions au 2 novembre 2023 afin d'intégrer la nouvelle organisation des services dans le cadre du prochain départ à la retraite de Madame MICHAUD.

Un nouvel agent technique prendra également ses fonctions au 1^{er} janvier 2024.

PV arrêté le 25 Septembre 2023,

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

